

FORMATION I.A.T.A. RECYCLAGE

PUBLIC ET PREREQUIS :

Collaborateurs ou personnels des sociétés d'expéditeurs ou de transitaires.
Avoir suivi le stage de base, ou avoir suivi le stage recyclage depuis moins de 2 ans.

OBJECTIFS GENERAUX :

Réactualiser les connaissances nécessaires des opérateurs et vérifier leur qualification par la validation des acquis.

DUREE : 2 jours

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Se munir de l'ouvrage de référence (IATA 53^{ème} édition).

VALIDATION :

- Certificat de réussite si obtention d'au moins 80 % des points au test final.
- Attestation de formation en cas de non réussite.



PROGRAMME I.A.T.A.

I. ACTUALISATION DE LA REGLEMENTATION

Changements, suppressions, nouveautés survenus depuis le dernier recyclage (2 ans) et repris dans le manuel IATA en vigueur (1er janvier – 31 décembre de l'année en cours).

II. CLASSEMENT DES PRODUITS

Exercice de classement consistant à trouver le N° UN et la désignation exacte d'expédition des produits non repris nécessairement dans la liste.

III. VERIFICATION DE LA L.T.A. ET DECLARATION DE MARCHANDISES DANGEREUSES

VI. CAS PRATIQUES

Incluant les 9 classes de danger, dont la classe 7 (matières radioactives).

